

Les travailleurs de la santé choisissent leurs organisations syndicales

Par **Sonia Landry** - 16 mars 2017 0 49



L'hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé. Photo : Archives

Le SIIIEQ et l'APTS remportent les votes d'allégeance syndicale menés auprès du personnel de la santé de la Gaspésie.

Avec la fusion des centres de santé et de services sociaux de la région, les affiliations syndicales se feront dorénavant par catégorie d'emploi seulement et non plus par secteur.

Cet hiver, les travailleurs de la catégorie 1, soit les infirmières et les inhalothérapeutes, ainsi que ceux de la catégorie 4, les techniciens et les professionnels de la santé, étaient invités à voter pour leur organisation syndicale.

Suite au dépouillement, qui avait lieu jeudi à Québec, le Syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes a remporté le vote, avec une majorité de 70 %, contre 17 % pour la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec et 13 % pour la CSN. La présidente, Micheline Barriault, s'en réjouit.



L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux ressort gagnante dans sa catégorie, avec 62 % des votes, contre 37 % pour la CSN. Ses membres doubleront. Pour la porte-parole, Guylaine Michel, cette victoire est le résultat de leur confiance.



La CSN perd ainsi près de 400 membres, dont du personnel infirmier à Ste-Anne-des-Monts et au Centre de réadaptation de la Gaspésie, ainsi que des travailleurs du Centre jeunesse de la région. La CSN avait toutefois obtenu par défaut les 2 autres catégories comprenant le personnel de soutien, de bureau et à l'administration.